

	Maternelle	Primaire	Collège
Contribution familiale annuelle Facturation mensuelle sur 10 mois			
1 ^{er} enfant		997.00 (99.70 / mois)	
2 ^{ème} enfant		907.00 (90.70 / mois)	
3 ^{ème} enfant		650.00 (65.00 / mois)	
Suivants		400.00 (40.00 / mois)	
Accueil temporaire inférieur à un mois, sous réserve de places disponibles Facturation forfaitaire à la semaine et par enfant (Toute semaine commencée est due)		28.50	
Adhésions facultatives			
Cotisation APEL par famille (Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre) *	Immaculée 23.00 Saint Pierre 20.00	Immaculée 23.00 Saint Pierre 20.00	Immaculée 23.00
Cotisation Association sportive (Inclus licence UNSS)			38.00
Prestations scolaires obligatoires Livres, fournitures scolaires et supports pédagogiques	Variable	Variable	Variable
Prestations facultatives annuelles Facturation mensuelle sur 10 mois			
Séjours pédagogiques avec nuitées Paielement selon échéancier à l'inscription	Variable en fonction de l'activité	Variable en fonction de l'activité	Variable en fonction de l'activité
Activités et sorties pédagogiques	60 € (6€ / mois)	60 € (6€ / mois)	Variable en fonction de l'activité
Garderie 7h30 - 8h00	203.00 (20.30€ / mois)	203.00 (20.30€ / mois)	203.00 (20.30€ / mois)
Garderie – Etude surveillée jusqu'à 17h30 Ecole à partir de 16h45 - Collège à partir de 17h	319.00 (31.90€ / mois)	319.00 (31.90€ / mois)	319.00 (31.90€ / mois)
En cas de dépassement horaire, le forfait jusqu'à 18h15 sera appliqué			
jusqu'à 18h15	442.00 (44.20€ / mois)	442.00 (44.20€ / mois)	442.00 (44.20€ / mois)
<i>Dans le cadre de l'accueil temporaire Inférieur à un mois</i>	Sur devis	Sur devis	Sur devis
Présence exceptionnelle à la journée	8.00	8.00	8.00
Demi-pension (comprenant le prix du repas et le service d'accueil sur le temps de la pause méridienne) Facturation à l'unité	5.85	6.00	6.20
Accueil PAI (Projet d'Accueil Individualisé) à l'unité	1.50	1.50	1.50
Frais annexes			
Frais de dossier à l'inscription	50.00	50.00	50.00
Acompte inscription	85.00	85.00	85.00
Frais de rejet de prélèvement	15.00	15.00	15.00
Badge élève (remplacement)		5.00	5.00

*Si vous ne souhaitez pas adhérer, merci de le notifier par écrit au service comptabilité avant le 15 octobre 2025.

La facturation est mensuelle. Les factures sont disponibles dans l'espace Ecole Directe famille, rubrique « mes documents ». Les factures sont payables à réception. Les prélèvements sont émis à partir du 5 de chaque mois. Tout rejet occasionnera 15.00 € de frais. Tout impayé sera adressé à un huissier de justice pour mise en œuvre des poursuites légales. En cas d'impayés, l'établissement se réserve le droit de radier l'élève en cours d'année ou de ne pas réinscrire l'élève l'année scolaire suivante.